

MANUEL D'UTILISATION NEOSCRIB

A DESTINATION DES BIBLIOTHEQUES
MUNICIPALES ET INTERCOMMUNALES

Mis à jour le 13 janvier 2020

Table des matières

I.	Eléments généraux.....	3
II.	Se connecter et accéder aux formulaires.....	4
III.	Compléter un formulaire.....	12
1.	Accéder au sommaire.....	12
2.	Commencer la saisie.....	14
3.	L'aide à la saisie	15
4.	Les sommes automatiques :	15
5.	Enregistrer les données saisies avec ou sans le contrôle de validation	16
6.	La gestion de la non-réponse (NC)	19
7.	Un nouveau mode de saisie des horaires d'ouverture	20
8.	Envoyer le formulaire	22
IV.	Les différents types de formulaires.....	23
1.	Les différents types de formulaires dans la nouvelle application Scrib	Erreur ! Signet non défini.
2.	Des situations différenciées	24
	Annexe 1 : la structuration des rapports pour un réseau de bibliothèques (hors réseau municipal) ..	28

I. Éléments généraux

L'application Scrib, dont une nouvelle version intitulée **Néoscrib** est mise à votre disposition cette année, vous permet de remplir votre rapport annuel par l'intermédiaire d'un formulaire en ligne.

Pour plus de commodité, celui-ci a été séquencé en différentes pages auxquelles vous pouvez accéder à partir d'un sommaire général.

Il s'agit donc de remplir chacune de ces pages. Dès qu'une page est complétée, il devient possible de vérifier les erreurs et les incohérences éventuelles de votre saisie. Quand celles-ci sont toutes levées, vous pouvez alors envoyer votre rapport.

Voici quelques indications générales sur la saisie, chaque point étant développé plus en détail dans les pages qui suivent :

- **Le formulaire peut être saisi dans l'ordre que vous souhaitez et en plusieurs fois, à partir du sommaire.** Les données peuvent être enregistrées à tout moment en cliquant sur le bouton « Enregistrer » en fin de section.
- Sauf mention contraire, **toutes les questions doivent être complétées pour valider le questionnaire.** Si vous ne disposez pas des éléments pour répondre, cocher la case **NC**. Indiquer 0 lorsqu'une donnée est égale à 0.

Par exemple : indiquer 0 dans la case « Fonds de jeux vidéo » signifie que votre bibliothèque n'a pas de fonds de jeu vidéo. Indiquer NC signifie qu'il y en a mais que vous n'êtes pas en mesure de les dénombrer.

- Plusieurs questions sont en fait des totaux calculés automatiquement. Il n'est donc pas nécessaire de les saisir.

Par exemple : le « Total des fonds de livre imprimés » correspond à la somme des valeurs indiquées dans « Fonds livres imprimés adultes » et « Fonds livres imprimés jeunesse ».

- **Chaque section du questionnaire doit passer un contrôle de saisie pour s'assurer de la cohérence des données. Quand une section est complétée, cliquée sur « Enregistrer avec contrôle de saisie ».** Si une incohérence est détectée, un message d'erreur s'affichera sur une nouvelle page. Cliquer alors sur « Modifier », vous retournerez sur la page de saisie où le détail des incohérences relevées sera affiché en rouge.

Par exemple : le nombre de postes informatique avec accès internet (C106) ne peut pas être supérieur au nombre total de poste informatique (C105)

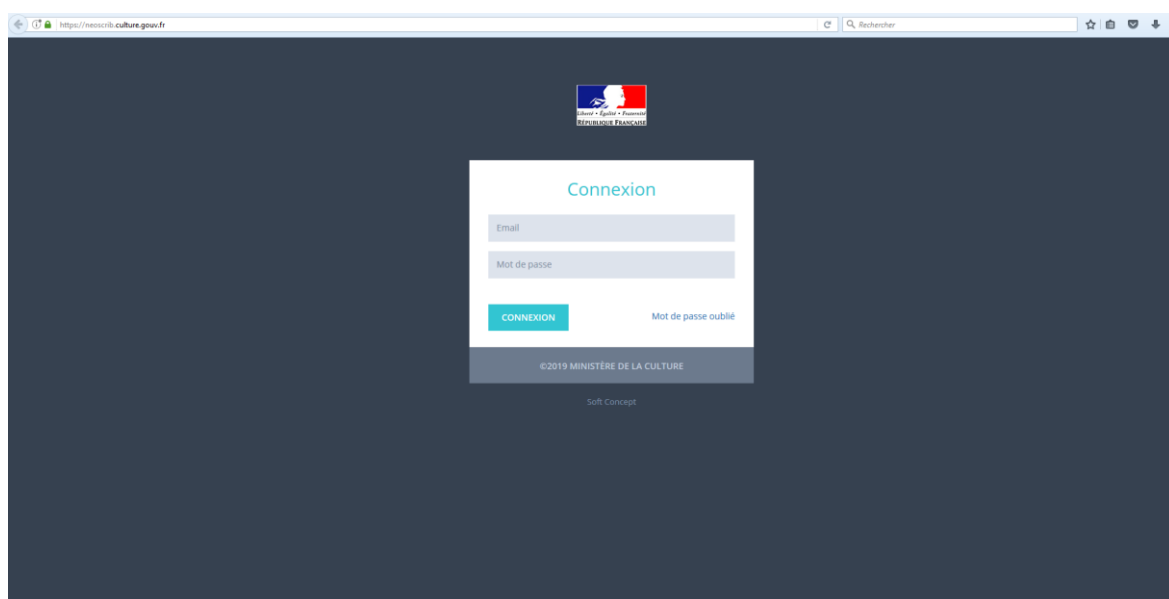
- **Une section du questionnaire validée est identifiée dans le sommaire par une coche verte. Une fois toutes les sections validées (toutes les coches du sommaire vertes), vous pourrez envoyer votre questionnaire** (cliquer sur « Envoyer votre questionnaire ») et télécharger votre rapport complété au format PDF.
- **Une aide à la saisie est disponible sous deux formes:** directement dans le formulaire sous forme d'infobulle, ou à télécharger au format PDF en fin de sommaire.

En fin d'enquête, une visualisation des données saisies sera possible dans la section « Tableaux de bord » de votre compte utilisateur.

Nous vous remercions de votre participation à cette campagne 2019 de collecte des données d'activité. Pour toute question relative à la saisie de ce rapport, vous pouvez contacter votre correspondant à la bibliothèque départementale ou l'Observatoire de la lecture publique à l'adresse scrib.bm@culture.gouv.fr.

II. Se connecter et accéder aux formulaires

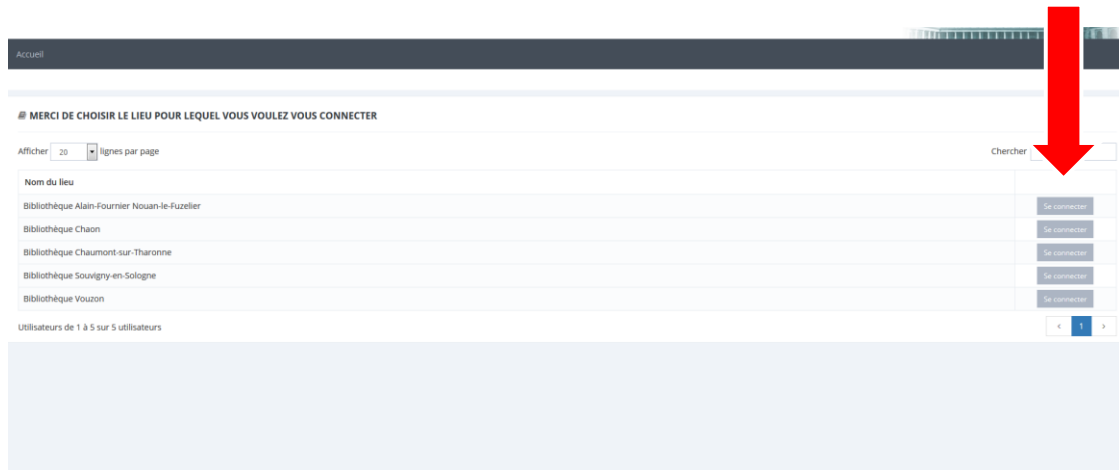
1) Rendez-vous à l'adresse suivante : <https://neoscrib.culture.gouv.fr/>



2) Saisissez l'identifiant (sous la forme d'une adresse mail) et le mot de passe qui vous ont été communiqués par votre bibliothèque départementale puis cliquez sur « **Connexion** »

Vous souhaitez modifier votre identifiant de connexion (adresse mail de connexion) ? Pour cela, veuillez contacter votre bibliothèque départementale afin qu'elle puisse effectuer la modification.

- 3) Si votre identifiant de connexion est le même pour plusieurs bibliothèques pour lesquelles vous saisissez les rapports, veuillez sélectionner le lieu de lecture auquel vous voulez accéder en cliquant sur « **Se connecter** » :



Accueil

MERCI DE CHOISIR LE LIEU POUR LEQUEL VOUS VOULEZ VOUS CONNECTER

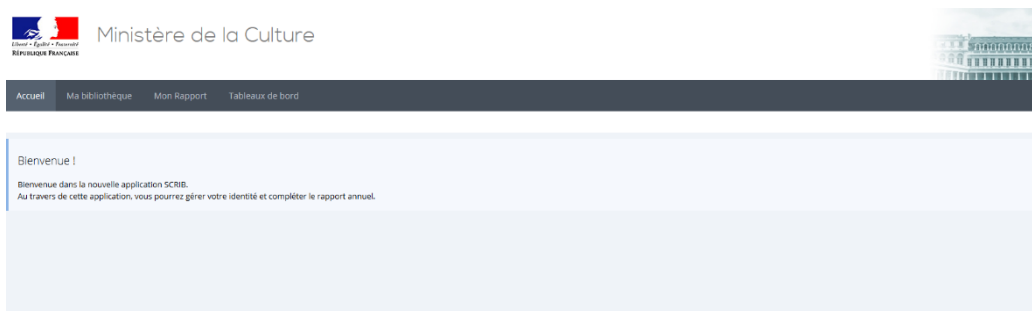
Afficher 20 lignes par page

Chercher

Nom du lieu	
Bibliothèque Alain-Fournier Nouan-le-Fuzelier	Se connecter
Bibliothèque Chaon	Se connecter
Bibliothèque Chaumont-sur-Tharonne	Se connecter
Bibliothèque Souvigny-en-Sologne	Se connecter
Bibliothèque Vouzon	Se connecter

Utilisateurs de 1 à 5 sur 5 utilisateurs

Vous accédez alors à votre **page d'accueil** :



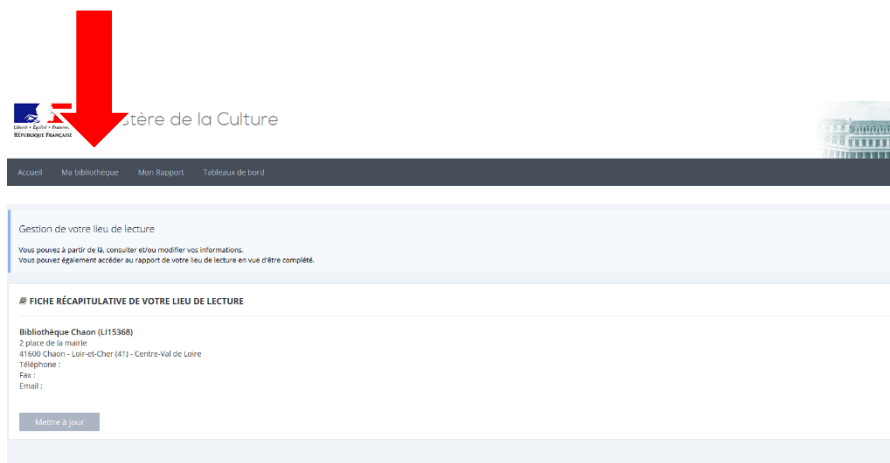
Ministère de la Culture

Accueil Ma bibliothèque Mon Rapport Tableaux de bord

Bienvenue !

Bienvenue dans la nouvelle application SCRIB.
Au travers de cette application, vous pourrez gérer votre identité et compléter le rapport annuel.

- 4) En cliquant sur « **Ma bibliothèque** », vous accédez à la fiche récapitulative de votre bibliothèque.



Ministère de la Culture

Accueil Ma bibliothèque Mon Rapport Tableaux de bord

Gestion de votre lieu de lecture

Vous pouvez à partir de là, consulter et/ou modifier vos informations.
Vous pouvez également accéder au rapport de votre lieu de lecture en vue d'être complété.

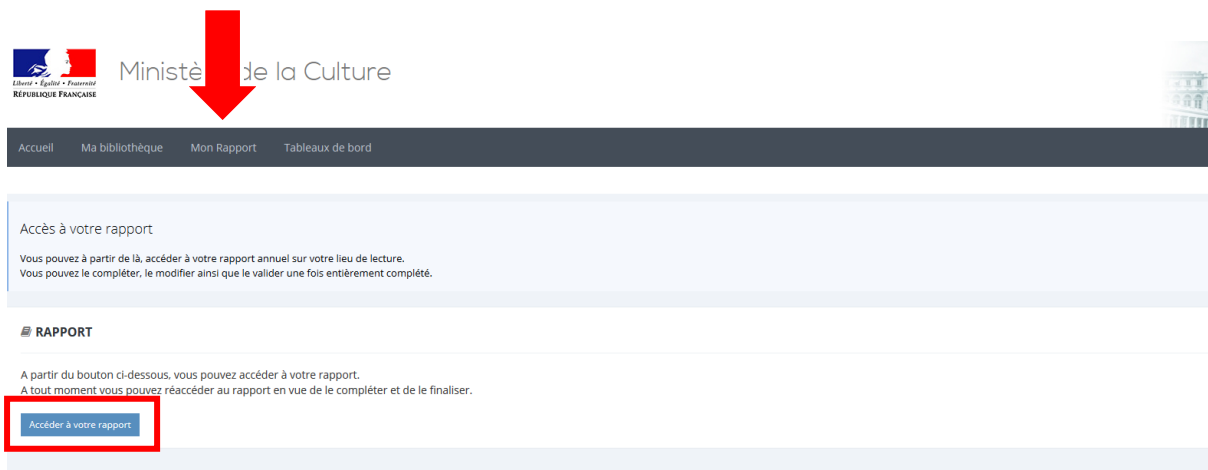
FICHE RÉCAPITULATIVE DE VOTRE LIEU DE LECTURE

Bibliothèque Chaon (L115368)
2 place de la mairie
41 600 Chaon - Loir-et-Cher (41) - Centre-Val de Loire
Téléphone :
Fax :
Email :

Mettre à jour

Vous pouvez éventuellement en modifier les informations en cliquant sur « **Mettre à jour** »

5) En cliquant sur « **Mon rapport** », vous avez accès à votre formulaire de saisie :



Ministère de la Culture

Accueil Ma bibliothèque Mon Rapport Tableaux de bord

Accès à votre rapport

Vous pouvez à partir de là, accéder à votre rapport annuel sur votre lieu de lecture.
Vous pouvez le compléter, le modifier ainsi que le valider une fois entièrement complété.

RAPPORT

A partir du bouton ci-dessous, vous pouvez accéder à votre rapport.
A tout moment vous pouvez réaccéder au rapport en vue de le compléter et de le finaliser.

Accéder à votre rapport

Focus sur un cas particulier : vous vous connectez en tant que réseau de bibliothèques

Dans le cadre du nouveau mode de collecte des données, les données sont principalement collectées au niveau du lieu de lecture. Néanmoins, certaines données, lorsque que cela est pertinent, sont collectées au niveau du réseau (municipal, intercommunal ou autre type de réseau) dans un mini-rapport dédié.

Quels sont les impacts de ce modèle sur la connexion ?

Pour chaque réseau de bibliothèques, un **lieu référent** a été défini. Ce lieu référent, en se connectant, accès à **une page spécifique concernant le réseau** :

The screenshot shows the 'Ministère de la Culture' website interface. A red arrow points to the 'Unités de coopération' menu item. The page displays a dashboard with the following sections:

- DERNIER ACCÈS**: LE 10/01/2020
- STATUT**: EN COURS
- TAUX D'AVANCEMENT**: 23%
- TYPOLOGIE**: -

Below the dashboard, there is a section for **# RAPPORT D'UC** and a section for **# LISTE DES LIEUX DE VOTRE UNITÉ DE COOPÉRATION**. The table below shows the list of locations:

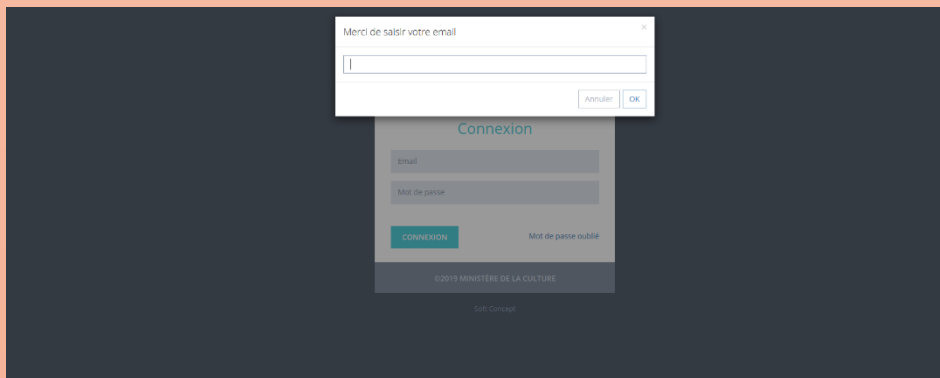
Nom	Ville	INSEE	Rapport
Bibliothèque A. Camus	Bourg-en-Bresse	01053	Rapport
Mediatheque A. Cesaire	Bourg-en-Bresse	01053	Rapport
Mediatheque E. & R. Vailland	Bourg-en-Bresse	01053	Rapport

Il a alors accès au rapport du réseau, à son rapport propre en tant que lieu (comme les autres lieux) et aux rapports des lieux constituant l'unité de coopération.

Les lieux de lecture faisant partie d'un réseau et qui n'en sont pas le lieu référent ont accès à leur rapport selon les modalités évoquées plus haut.

Mot de passe oublié ?

Si vous avez oublié votre mot de passe, cliquez sur « **Mot de passe oublié** » et saisissez l'adresse mail utilisée comme identifiant par votre bibliothèque :



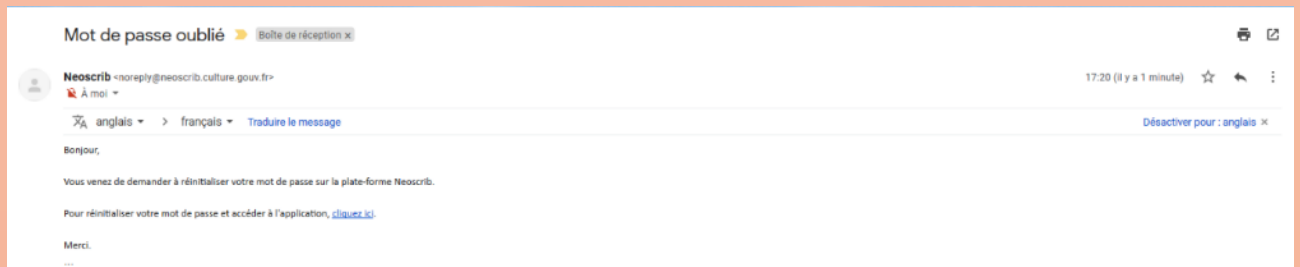
The image shows a dark-themed login interface. At the top, there is a modal dialog box with the title "Merci de saisir votre email". It contains a single text input field and two buttons: "Annuler" and "OK". Below the dialog, the main login form is visible. It has the heading "Connexion" and two input fields labeled "Email" and "Mot de passe". A teal button labeled "CONNEXION" is positioned below the "Mot de passe" field. To the right of this button is a link labeled "Mot de passe oublié". At the bottom of the page, there is a footer with the text "©2019 MINISTÈRE DE LA CULTURE" and "Site Connexion".

Renseigner dans la barre de saisie l'adresse e-mail qui correspond à l'identifiant utilisateur, confirmer l'envoi. Il est possible lors de cette opération de revenir en arrière pour changer l'adresse e-mail d'envoi du nouveau mot de passe en cliquant sur le bouton « Retour » lors du message de confirmation d'envoi.



The image shows a white confirmation dialog box with a dark border. At the top, the word "Connexion" is displayed in teal. Below it, the text reads: "Un lien de réinitialisation de mot de passe va être envoyé à l'adresse admin@gouv.fr. Voulez-vous continuer ?". At the bottom, there are two buttons: "Retour" and "Continuer".

Si l'adresse est correcte, cliquer sur continuer. L'utilisateur reçoit alors un e-mail sur sa boîte mail. Cliquer sur le lien.



Un nouvel onglet est ouvert afin de renseigner le nouveau mot de passe.

Connexion

Choisissez votre nouveau mot de passe.

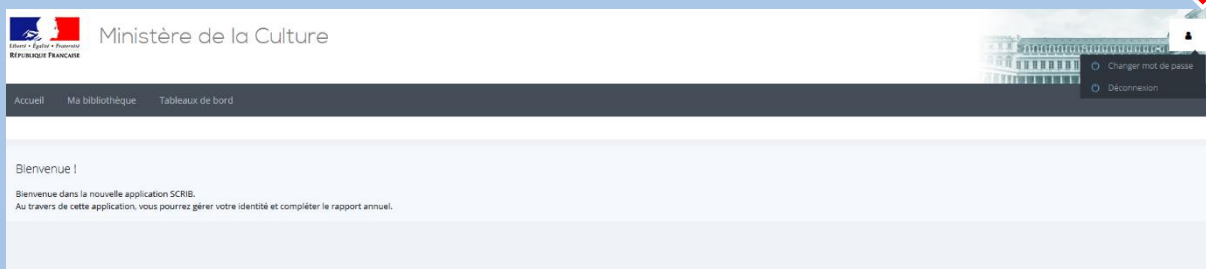
Mot de passe

Confirmation du mot de passe

Renseigner le nouveau mot de passe, confirmer. Le nouveau mot de passe est créé et actif.

Comment modifier son mot de passe ?

L'utilisateur peut à tout moment changer de mot de passe en cliquant sur le bouton utilisateur (sur lequel est marqué son nom) situé en haut à droite de l'application, puis sur « Changer de mot de passe ».



Une nouvelle fenêtre s'affiche. Renseigner le nouveau mot de passe puis confirmer et valider.

A dialog box titled 'Changer votre mot de passe'. It features the French Republic logo and the motto 'Liberté • Égalité • Fraternité RÉPUBLIQUE FRANÇAISE'. Below the logo, it says 'Définition de votre mot de passe pour accéder à l'application :'. There are two input fields: 'Mot de passe' and 'Confirmation mot de passe'. A blue 'Définir' button is located at the bottom right.

Une fenêtre de confirmation de changement apparaît. Le mot de passe a bien été modifié.

A dialog box titled 'Changer votre mot de passe'. It features the French Republic logo and the motto 'Liberté • Égalité • Fraternité RÉPUBLIQUE FRANÇAISE'. The main text reads: 'Votre mot de passe a correctement été défini.'

- Déconnexion :

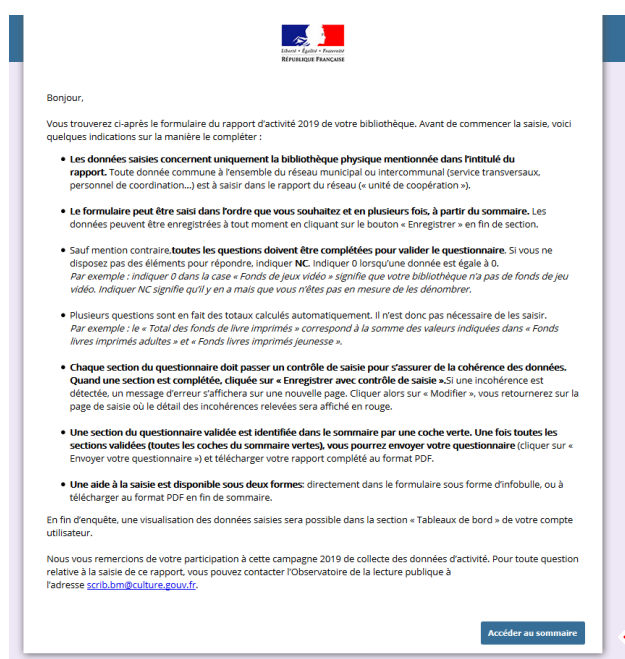
Pour se déconnecter, cliquer sur le bouton utilisateur situé en haut à droite de l'application (voir illustration en I. 2. c.), puis sur « Déconnexion ». L'utilisateur sort alors de l'application pour retourner sur page de saisie des identifiants.

III. Compléter un formulaire

1. Accéder au sommaire

Depuis votre compte, présenté dans les chapitres précédents, vous avez accès à un ou plusieurs formulaires selon votre situation.

Vous arrivez tout d'abord sur une page d'accueil ; cliquez sur « Accéder au formulaire ».



Bonjour,

Vous trouverez ci-après le formulaire du rapport d'activité 2019 de votre bibliothèque. Avant de commencer la saisie, voici quelques indications sur la manière de compléter :

- **Les données saisies concernent uniquement la bibliothèque physique mentionnée dans l'intitulé du rapport.** Toute donnée commune à l'ensemble du réseau municipal ou intercommunal (service transversaux, personnel de coordination...) est à saisir dans le rapport du réseau (« unité de coopération »).
- **Le formulaire peut être saisi dans l'ordre que vous souhaitez et en plusieurs fois, à partir du sommaire.** Les données peuvent être enregistrées à tout moment en cliquant sur le bouton « Enregistrer » en fin de section.
- Sauf mention contraire, **toutes les questions doivent être complétées pour valider le questionnaire.** Si vous ne disposez pas des éléments pour répondre, indiquer **NC**, indiquer **0** lorsqu'une donnée est égale à 0.
Par exemple : indiquer 0 dans la case « Fonds de jeux vidéo » signifie que votre bibliothèque n'a pas de fonds de jeu vidéo. indiquer NC signifie qu'il y en a mais que vous n'êtes pas en mesure de les dénombrer.
- Plusieurs questions sont en fait des totaux calculés automatiquement. Il n'est donc pas nécessaire de les saisir.
Par exemple : le « Total des fonds de livre imprimés » correspond à la somme des valeurs indiquées dans « Fonds livres imprimés adultes » et « Fonds livres imprimés jeunesse ».
- **Chaque section du questionnaire doit passer un contrôle de saisie pour s'assurer de la cohérence des données. Quand une section est complétée, cliquez sur « Enregistrer avec contrôle de saisie ».** Si une incohérence est détectée, un message d'erreur s'affichera sur une nouvelle page. Cliquez alors sur « Modifier », vous retournerez sur la page de saisie où le détail des incohérences relevées sera affiché en rouge.
- **Une section du questionnaire validée est identifiée dans le sommaire par une coche verte. Une fois toutes les sections validées (toutes les coches du sommaire vertes), vous pourrez envoyer votre questionnaire** (cliquer sur « Envoyer votre questionnaire ») et télécharger votre rapport complété au format PDF.
- **Une aide à la saisie est disponible sous deux formes :** directement dans le formulaire sous forme d'infobulle, ou à télécharger au format PDF en fin de sommaire.

En fin d'enquête, une visualisation des données saisies sera possible dans la section « Tableaux de bord » de votre compte utilisateur.

Nous vous remercions de votre participation à cette campagne 2019 de collecte des données d'activité. Pour toute question relative à la saisie de ce rapport, vous pouvez contacter l'Observatoire de la lecture publique à l'adresse scrib.bmi@culture.gouv.fr.

[Accéder au sommaire](#)

Vous accédez alors au sommaire présentant, bloc par bloc, les données d'activité à saisir.

NB : les blocs présents dans le sommaire varient selon votre type de rapport (complet, patrimoine, abrégé ou très abrégé) et selon votre appartenance à un ou plusieurs réseaux. Par exemple, si vous faites partie d'un réseau portant sur la mutualisation du Système informatisé de gestion de bibliothèque (SIGB), le bloc C2 portant sur le SIGB sera absent de votre rapport car il sera rempli au niveau du réseau.



SOMMAIRE

Nom du lieu :
Commune :
Type de formulaire : Abrégé

Site Internet

J - Données locales

- J1 - Horaires d'ouverture
- J2 - Inscription et tarifs
- J4 - Accès public à Internet
- J5 - Projets
- J6 - Usage des locaux

C - Accès et installations

- C1 - Accès et installations
- C2 - Catalogue
- C3 - Locaux

D - Collections

- D1 - Imprimés
- D2 - Publications en série en cours imprimées
- D3 - Autres documents
- D4 - Documents audiovisuels sur support

E - Usages et usagers de la bibliothèque

- E1 - Usagers
- E2 - Prêts
- E5 - Services et ressources électroniques proposés par la bibliothèque

F - Budget

- F1 - Dépenses d'investissement
- F2 - F3 - F5 - Dépenses de fonctionnement
- F7 - Dépenses documentaires (fonctionnement et investissements)
- F6 - Ressources propres et subventions

G - Personnel et formation

- G1 - Personnel
- G2 - Formation
- G3 - Répartition du personnel par catégories de services/fonctions

H - Action culturelle

- H1 - Partenariats avec des institutions - H2 - Partenariats avec des équipements culturels
- H4 - Actions au sein de l'établissement - H5 - Actions hors de l'établissement
- H6 - Actions de coopération
- H7 - Actions et services à destination de publics à besoins spécifiques

I - Commentaires

Envoyer votre formulaire

[Consulter la documentation d'aide à la saisie](#)

2. Commencer la saisie

Site Internet

J - Données locales

- J1 - Horaires d'ouverture
- J2 - Inscription et tarifs
- J4 - Accès public à Internet
- J5 - Projets
- J6 - Usage des locaux

C - Accès et installations

- C1 - Accès et installations
- C2 - Catalogue
- C3 - Locaux

D - Collections

- D1 - Imprimés
- D2 - Publications en série en cours imprimées
- D3 - Autres documents
- D4 - Documents audiovisuels sur support

E - Usages et usagers de la bibliothèque

- E1 - Usagers
- E2 - Prêts
- E5 - Services et ressources électroniques proposés par la bibliothèque

F - Budget

- F1 - Dépenses d'investissement
- F2 - F3 - F5 - Dépenses de fonctionnement
- F7 - Dépenses documentaires (fonctionnement et investissements)
- F6 - Ressources propres et subventions

G - Personnel et formation

- G1 - Personnel
- G2 - Formation
- G3 - Répartition du personnel par catégories de services/fonctions

H - Action culturelle

- H1 - Partenariats avec des institutions - H2 - Partenariats avec des équipements culturels
- H4 - Actions au sein de l'établissement - H5 - Actions hors de l'établissement
- H6 - Actions de coopération
- H7 - Actions et services à destination de publics à besoins spécifiques

I - Commentaires

- Envoyer votre formulaire

[Consulter la documentation d'aide à la saisie](#)



Pour commencer la saisie, vous pouvez cliquer sur le premier bloc



Vous pouvez également commencer la saisie par un autre bloc

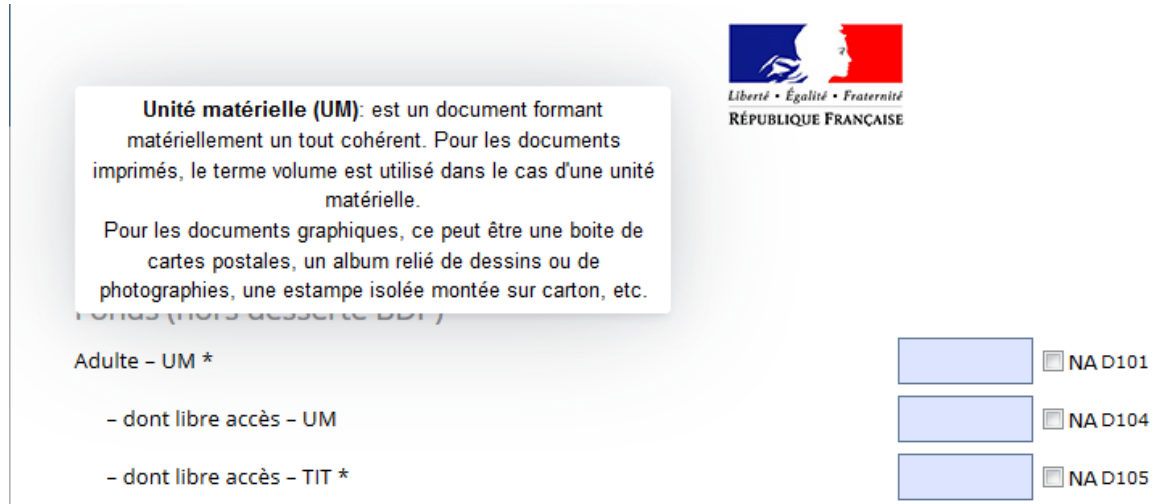


Vous avez enfin accès, sur la page du sommaire, à une documentation d'aide à la saisie, explicitant notamment les questions posées dans chaque bloc et explicitant les définitions des termes utilisés.

3. L'aide à la saisie

L'aide à la saisie est disponible sous deux formes :

- 1) Sous forme d'infobulle, en passant la souris sur les questions ou les cases signalées par *



Unité matérielle (UM): est un document formant matériellement un tout cohérent. Pour les documents imprimés, le terme volume est utilisé dans le cas d'une unité matérielle.

Pour les documents graphiques, ce peut être une boîte de cartes postales, un album relié de dessins ou de photographies, une estampe isolée montée sur carton, etc.

Liberté • Égalité • Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

Adulte - UM *

- dont libre accès - UM

- dont libre accès - TIT *

NA D101

NA D104

NA D105

- 2) Sous une version pdf, qui peut être téléchargée en cliquant sur « Consulter la documentation d'aide à la saisie » à la fin du sommaire

G - Personnel et formation

- G1 - Personnel
- G2 - Formation
- G3 - Répartition du personnel par catégories de services/fonctions

H - Action culturelle

- H1 - Partenariats avec des institutions - H2 - Partenariats avec des équipements culturels
- H2 - Partenariats avec des équipements culturels
- H3 - Partenariats avec des structures associatives
- H4 - Actions au sein de l'établissement - H5 - Actions hors de l'établissement
- H6 - Actions de coopération
- H7 - Actions et services à destination de publics à besoins spécifiques

I - Commentaires

● Envoyer votre formulaire

[Consulter la documentation d'aide à la saisie](#)

4. Les sommes automatiques :

Certains blocs de questions disposent de calculs automatiques des totaux.

Par exemple, dans le bloc D1 relatif aux documents imprimés, le nombre total de livres imprimés est calculé automatiquement à partir des données renseignées pour le nombre de livres adultes et le nombre de livres jeunesse.

D1 - Imprimés

Adultes - Livres imprimés

UM - Fonds (hors desserte BDP)	<input type="text" value="100"/>	D101
- dont libre accès - UM - Fonds	<input type="text"/>	D104
- dont libre accès - TIT - Fonds	<input type="text"/>	D105
UM - Acquisitions	<input type="text"/>	D102
- dont libre accès - TIT - Acquisition	<input type="text"/>	D106
UM - Eliminations	<input type="text"/>	D103
UM - En dépôt de la BDP au 31 décembre 2018	<input type="text"/>	D144

Jeunesse - Livres imprimés

UM - Fonds (hors desserte BDP)	<input type="text" value="100"/>	D116
- dont libre accès - UM - Fonds	<input type="text"/>	D119
- dont libre accès - TIT - Fonds	<input type="text"/>	D120
UM - Acquisitions	<input type="text"/>	D117
- dont libre accès - TIT - Acquisitions	<input type="text"/>	D121
UM - Eliminations	<input type="text"/>	D118
UM - En dépôt de la BDP au 31 décembre 2018	<input type="text"/>	D142

Total Livres imprimés

UM - Fonds (hors desserte BDP)	<input type="text" value="200"/>	
UM - Acquisitions	<input type="text" value="0"/>	
UM - Eliminations	<input type="text" value="0"/>	
UM - En dépôt de la BDP au 31 décembre 2018	<input type="text" value="0"/>	
- dont nombre de dons (ou autres acquisitions à titre gracieux, ...)		
UM - Acquisitions	<input type="text"/>	D131

Les champs où s'appliquent les calculs automatiques, **en bleu plus foncé**, ne sont donc pas à compléter directement.

5. Enregistrer les données saisies avec ou sans le contrôle de validation

Lorsque vous avez saisi une partie ou l'intégralité des données sur une page du formulaire, vous devez **enregistrer** afin de ne pas perdre les données saisies.

Pour enregistrer, vous avez alors deux possibilités :

- Si vous n'avez saisi qu'une partie des données de la page, vous pouvez cliquer sur « **enregistrer sans contrôle** » : vos données seront enregistrées et vous serez redirigé vers le sommaire ;
- Si vous avez saisi l'intégralité des données de la page, vous pouvez appliquer le contrôle de saisie sur la page en cliquant sur « **enregistrer avec contrôle** ».

- dont nombre de dons (ou autres acquisitions à titre gracieux, ...) UM - Acquisitions

- dont libre accès - UM - Fonds

- dont libre accès - TIT - Fonds

- dont libre accès - TIT - Acquisitions

Lorsque vous cliquez sur « Enregistrer avec contrôle », plusieurs situations sont alors possibles selon les données saisies.

- Si vous n'avez pas saisi des données dans tous les champs, le message suivant s'affiche :

C2 - Catalogue

Le catalogue de la bibliothèque est-il informatisé ? C201

Nombre total de notices au catalogue NAC202

- Dont nombre de notices informatiques NAC203

- Dont nombre de notices entrées dans l'année NAC204

- Dont nombre de notices entrées par imp NAC205

Nom et version du système de gestion de la t

Veillez remplir tous les champs obligatoires.

Vous pouvez alors compléter les données manquantes et appliquer de nouveau le contrôle de saisie ou bien enregistrer sans contrôle, pour sauvegarder tout de même ce que vous avez saisi, et retourner au sommaire.

- Si vous avez saisi des données dans tous les champs mais que certaines d'entre elles semblent incohérentes, le message suivant s'affiche :



Vous pouvez alors cliquer sur modifier afin d'avoir plus d'informations et de rectifier les données saisies.

Vous revenez alors à la page de saisie et les erreurs vous sont notifiées.

C2 - Catalogue

C203 ne doit pas être supérieur à C202

Le catalogue de la bibliothèque est-il informatisé ? C201

Nombre total de notices au catalogue NAC202

- Dont nombre de notices informatiques NAC203

- Dont nombre de notices entrées dans l'année NAC204

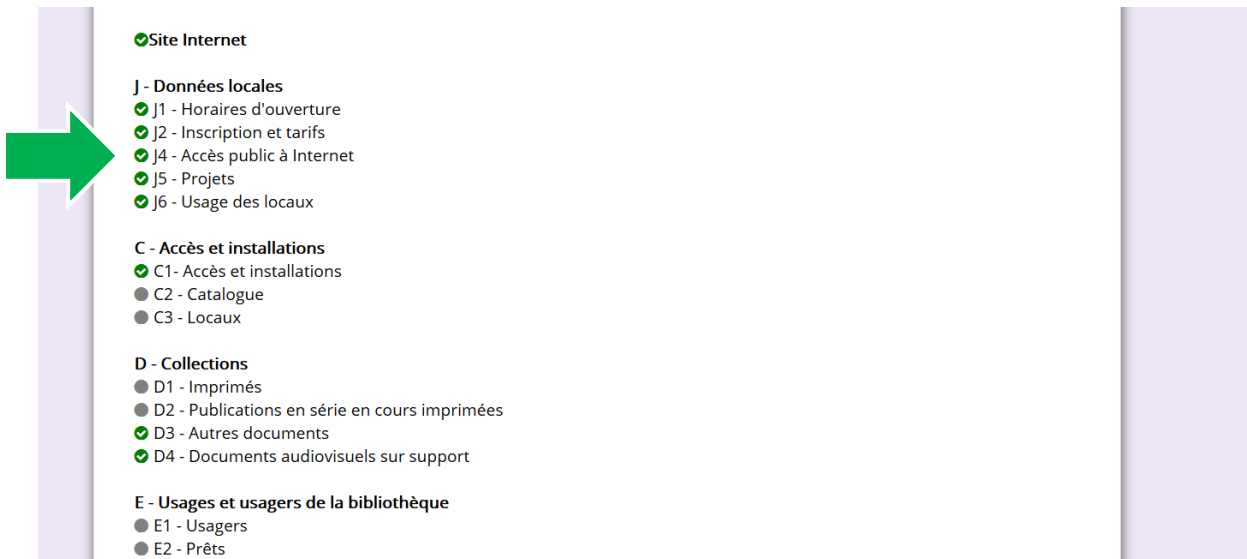
- Dont nombre de notices entrées par importation dans l'année * NAC205

Nom et version du système de gestion de la bibliothèque C206

Vous pouvez alors soit les modifier et enregistrer de nouveau avec contrôle, soit enregistrer sans le contrôle et revenir au sommaire.

Afin d'envoyer votre questionnaire, vous devrez néanmoins avoir enregistré chaque page avec le contrôle de validation.

Lorsqu'une page est enregistrée en ayant passé le contrôle de validation, elle est signalée par **une puce verte au niveau du sommaire** :



Vous ne pourrez **envoyer votre formulaire** que lorsque toutes les puces seront vertes.

6. La gestion de la non-réponse (NC)

Sauf mention contraire, **toutes les questions doivent être complétées pour valider le questionnaire**. Si vous ne disposez pas des éléments pour répondre, cocher la case **NC**. Indiquer 0 lorsqu'une donnée est égale à 0.

Par exemple : indiquer 0 dans la case « Fonds de jeux vidéo » signifie que votre bibliothèque n'a pas de fonds de jeu vidéo. Indiquer NC signifie qu'il y en a mais que vous n'êtes pas en mesure de les dénombrer.

7. Un nouveau mode de saisie des horaires d'ouverture

1) Pour les rapports complet, patrimoine et très abrégé

Le champ c101, portant sur le nombre d'heures d'ouverture hebdomadaire, est calculé automatiquement. Pour ce faire, il vous est demandé de remplir un tableau détaillé des horaires d'ouverture au public :

	Matin		De	A	Après-midi		De	A
Lundi	Ouvert J701	Fermé	J101	J102	Ouvert J702	Fermé	J103	J104
Mardi	Ouvert J703	Fermé	10:00 J105	12:00 J106	Ouvert J704	Fermé	14:00 J107	18:00 J108
Mercredi	Ouvert J705	Fermé	J109	J110	Ouvert J706	Fermé	J111	J112
Jeudi	Ouvert J707	Fermé	J113	J114	Ouvert J708	Fermé	J115	J116
Vendredi	Ouvert J709	Fermé	J117	J118	Ouvert J710	Fermé	J119	J120
Samedi	Ouvert J711	Fermé	J121	J122	Ouvert J712	Fermé	J123	J124
Dimanche	Ouvert J713	Fermé	J125	J126	Ouvert J714	Fermé	J127	J128

Nombre d'heures d'ouverture hebdomadaires tous publics* **6** C101

Attention, il est nécessaire de saisir les horaires au format HH :MM

2) Pour les rapports abrégés.

Le tableau détaillé existait déjà pour le rapport abrégé, en section J. Il était complété par un tableau portant sur les horaires d'ouverture des publics spécifiques et par un tableau portant sur les horaires de présence du personnel.

Les trois tableaux restent présents mais le premier tableau portant sur les horaires d'ouverture au public est donc transféré au début du bloc C1 cf. ci-dessus) pour permettre le calcul automatique du champ c101.

Les deux autres tableaux restent en section J, section transférée en début de rapport :

Sommaire

Type de formulaire : Abrégé

Site Internet

J - Données locales

- J1 - Horaires d'ouverture
- J2 - Inscription et tarifs
- J4 - Accès public à Internet
- J5 - Projets
- J6 - Usage des locaux

C - Accès et installations

- C1 - Accès et installations
- C2 - Catalogue
- C3 - Locaux

D - Collections

- D1 - Imprimés
- D2 - Publications en série en cours imprimées
- D3 - Autres documents
- D4 - Documents audiovisuels sur support

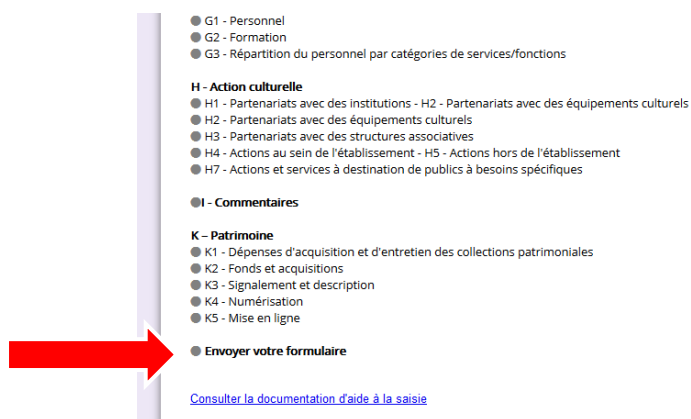
E - Usages et usagers de la bibliothèque

- E1 - Usagers
- E2 - Prêts
- E5 - Endroits et ressources électroniques accessibles par la bibliothèque

8. Envoyer le formulaire

Lorsque vous avez terminé la saisie des données et **enregistré tous les blocs avec contrôle de validation**, vous pouvez **envoyer votre formulaire**, dernière étape de l'enquête.

Vous avez accès à la page d'envoi via le sommaire :



Il vous est alors demandé de valider l'envoi du formulaire.

Cochez « Oui » et cliquez sur « Suivant ».

La page de validation de l'envoi du formulaire est présentée. En haut à droite, le logo de la République Française est visible, accompagné du slogan "Liberté - Égalité - Fraternité" et du texte "RÉPUBLIQUE FRANÇAISE".

Le message principal est : "Souhaitez-vous envoyer votre formulaire".

En dessous de ce message, il y a deux boutons : "Oui" et "Non". Une flèche rouge pointe vers le bouton "Oui".

En bas de la page, il y a deux boutons : "Précédent" et "Suivant". Le bouton "Suivant" est entouré d'une bordure rouge.

Une confirmation s'affiche et vous avez alors accès à un export au format PDF de votre formulaire saisi :



IV. Les différents types de formulaires

1. Un nouveau type de formulaire : le formulaire très abrégé

En lien avec le groupe évaluation de l'association des bibliothécaires départementaux, un formulaire de type « très abrégé » peut vous être proposé dans la nouvelle version de Scrib. Ce nouveau type de formulaire est attribué par les bibliothèques départementales à certaines structures, notamment à celles ne disposant pas d'un catalogue informatisé et ne disposant pas de personnel de la filière culture.

2. Un nouveau mode de collecte des données

La refonte de l'application Scrib et du mode de collecte des données s'appuie sur trois principes qui ont un impact significatif sur le contenu des rapports de chaque bibliothèque.

- Le premier principe est un changement de perspective. Auparavant, on attribuait l'ensemble d'un rapport à une collectivité. On s'intéresse désormais en priorité à la bibliothèque physique. Dans la nouvelle application, chaque bibliothèque saisit ainsi un rapport. Il n'y a plus de globalisation des rapports pour un réseau.
- Le deuxième principe consiste à inscrire au niveau du réseau uniquement les données portant sur les éléments en commun. Par exemple : un poste de direction ou de coordination ; le budget de maintenance d'un logiciel commun. Un mini-rapport portant sur les données transversales est donc rempli au niveau du réseau.
- Le troisième principe est d'adapter ce « mini-rapport » du réseau au type de coopération existant.

Les bibliothèques départementales partenaires et l'Observatoire de la lecture publique ont, au préalable de l'enquête annuelle, signalé les réseaux dans la nouvelle application. La liste des bibliothèques participant au réseau et la nature de leur coopération ont été renseignées. Grâce à cette opération préalable, vous vous connecterez à un rapport adapté à la situation dans laquelle vous vous trouvez.

3. Des situations différenciées

- a) Vous êtes une bibliothèque municipale à un seul lieu de lecture ou une bibliothèque intercommunale à un seul lieu de lecture :

Le nouveau mode de collecte des données n'aura pas d'impact sur le formulaire que vous aurez à compléter cette année.

Ministère de la Culture

Accueil Ma bibliothèque Mon Rapport Tableaux de bord

Accès à votre rapport

Vous pouvez à partir de là, accéder à votre rapport annuel sur votre lieu de lecture.
Vous pouvez le compléter, le modifier ainsi que le valider une fois entièrement complété.

DERNIER ACCÈS LE 06/12/2019

STATUT EN COURS

TAUX D'AVANCEMENT 23%

TYPOLOGIE -

RAPPORT

A partir du bouton ci-dessous, vous pouvez accéder à votre rapport.
A tout moment vous pouvez réaccéder au rapport en vue de le compléter et de le finaliser.

Accéder à votre rapport

Votre compte utilisateur vous permettra d'accéder à votre formulaire.

- b) Vous êtes un réseau municipal de bibliothèques :
- Vos formulaires :

Il vous sera désormais proposé de compléter un formulaire pour chaque lieu de lecture et un formulaire pour les données communes à l'ensemble des lieux de lecture.

Afin de représenter plus fidèlement votre activité, de vous permettre de disposer de données plus justes sur l'activité de chaque établissement et de cartographier finement l'offre de lecture publique aussi bien au niveau national qu'au niveau local, **les rapports seront remplis non plus au niveau de votre réseau (unité administrative) mais au niveau de chaque bibliothèque.**

Néanmoins, **des questions seront posées à l'échelle du réseau** (unité de coopération dans la nouvelle application). **Ces questions concerneront uniquement les services transversaux :** il ne sera pas nécessaire d'additionner les données de chaque rapport de lieu.

Les questions posées au niveau du réseau sont **pré-paramétrées** :

Blocs de questions présents dans le rapport portant spécifiquement sur les données du réseau	Blocs de questions retirés du rapport du lieu de lecture faisant partie d'une unité administrative municipale
C2 (catalogue)	C2 (catalogue)
D5 (ressources numériques acquises)	D5 (ressources numériques acquises)
D6 (ressources numériques produites par l'établissement)	D6 (ressources numériques produites par l'établissement)
E5 (services et ressources numériques produites par l'établissement)	E5 (services et ressources numériques produites par l'établissement)
H5 (actions hors de l'établissement)	H5 (actions hors de l'établissement)
H6 (actions de coopération)	H6 (actions de coopération)
Ensemble des blocs F (budget)	
Ensemble des blocs G (personnel et formation)	

Les blocs qui apparaissent dans le rapport du réseau et qui ne sont pas retirés du rapport du lieu sont **dupliqués** afin de permettre, par exemple, **de déclarer des données de personnel propres au réseau** (poste de coordination) **et les données de personnel propres à chaque lieu de lecture.**

Ainsi une personne travaillant spécifiquement pour l'animation du réseau sera déclarée dans le rapport du réseau tandis que les personnes travaillant dans une bibliothèque en particulier seront déclarées dans le rapport du lieu.

- Votre compte utilisateur :

Du fait de votre situation, votre compte utilisateur est adapté.

Vous accédez ainsi d'une part au rapport du lieu de lecture référent pour le réseau :

The screenshot shows a navigation bar with 'Accueil', 'Ma bibliothèque', 'Mon Rapport', 'Unités de coopération', and 'Tableaux de bord'. Below, a section titled 'Accès à votre rapport' provides instructions. A dashboard displays four metrics: 'DERNIER ACCÈS' (10/01/2020), 'STATUT' (EN COURS), 'TAUX D'AVANCEMENT' (23%), and 'TYPOLOGIE'. A '# RAPPORT' section contains a button 'Accéder à votre rapport' which is highlighted by a red arrow.

Puis vous pouvez accéder au rapport du réseau :

The screenshot shows a dashboard with four main sections: 'DERNIER ACCÈS' (03/12/2019), 'STATUT' (EN COURS), 'TAUX D'AVANCEMENT' (23%), and 'TYPOLOGIE'. Below these is a section for '# RAPPORT D'UC' with a button 'Accéder au rapport UC' highlighted by a red arrow. The main section is '# LISTE DES LIEUX DE VOTRE UNITÉ DE COOPÉRATION', which contains a table of reading locations. The table has columns for 'Nom', 'Ville', and 'INSEE'. Each row has a 'Rapport' button, with the one for 'Bibliothèque De La Halvègue' highlighted by a red arrow. The table lists several libraries in Nantes, all with INSEE code 44109.

Nom	Ville	INSEE	Rapport
Bibliothèque De La Halvègue	Nantes	44109	Rapport
Médiathèque Floresca Guépin	Nantes	44109	Rapport
Médiathèque Lisa Bresner	Nantes	44109	Rapport
Bibliothèque Du Breil Malville	Nantes	44109	Rapport
Bibliothèque de Chantenay	Nantes	44109	Rapport
Médiathèque Jacques Demy	Nantes	44109	Rapport
Médiathèque Luce Courville	Nantes	44109	Rapport
Bibliothèque De La Manufacture	Nantes	44109	Rapport

Vous pouvez également accéder aux rapports de chaque lieu de lecture composant le réseau (chaque lieu de lecture ayant également accès, via son compte propre, à son rapport).

- c) Vous êtes un réseau intercommunal de bibliothèques (bibliothèques transférées à l'intercommunalité) :
- Vos formulaires :

Il vous sera désormais proposé de compléter un formulaire pour chaque lieu de lecture et un formulaire pour les données communes à l'ensemble des lieux de lecture.

Afin de représenter plus fidèlement votre activité, de vous permettre de disposer de données plus justes sur l'activité de chaque établissement et de cartographier finement l'offre de lecture publique aussi bien au niveau national qu'au niveau local, **les rapports seront remplis non plus au niveau de votre réseau (unité administrative) mais au niveau de chaque bibliothèque.**

Néanmoins, **des questions seront posées à l'échelle du réseau** (unité de coopération dans la nouvelle application). **Ces questions concerneront uniquement les services transversaux** : il ne sera pas nécessaire d'additionner les données de chaque rapport de lieu.

- ➔ Afin de connaître le détail de ces questions et les différents rapports possibles, **veuillez vous référer à l'annexe 1.**

- Votre compte utilisateur :

Du fait de votre situation, votre compte utilisateur est adapté. Pour connaître les détails de votre compte, veuillez vous référer au *Focus sur un cas particulier : vous vous connectez en tant que réseau de bibliothèques* en page 7.

d) Vous êtes un autre type de réseau :

Vous êtes par exemple :

- Un réseau composé de bibliothèques intercommunales et de bibliothèques municipales non transférées à l'intercommunalité ;
- Un réseau de bibliothèques municipales de communes différentes.

- Vos formulaires :

Vous aurez à compléter, de la même façon qu'un réseau intercommunal, un rapport pour chaque lieu de lecture et un rapport au niveau du réseau dont la structure est déterminée par les réponses aux 4 questions présentées ci-dessus.

➔ Afin de connaître le détail de ces questions et les différents rapports possibles, **veuillez vous référer à l'annexe 1.**

- Votre compte utilisateur :

Du fait de votre situation, votre compte utilisateur est adapté. Pour connaître les détails de votre compte, veuillez vous référer au *Focus sur un cas particulier : vous vous connectez en tant que réseau de bibliothèques* en page 7.

Annexe 1 : la structuration des rapports pour un réseau de bibliothèques (hors réseau municipal)

Dans le cas d'un réseau de bibliothèques (hors réseau municipal), **les questions posées au niveau du réseau dépendent du type de coopération sur laquelle porte ce réseau.**

Le type de coopération est déterminé à partir d'une qualification du réseau effectuée par votre bibliothèque départementale à quatre questions structurantes :

La coopération entre les bibliothèques porte-t-elle sur des services informatiques et numériques ? (Par exemple : Logiciel commun, portail, ressources numériques)

- OUI
 NON

Le Système intégré de gestion de bibliothèque (SIGB) est-il mutualisé entre les bibliothèques du réseau ?

- OUI
 NON

La coopération donne-t-elle lieu à une coordination des actions (action culturelle par exemple) ou à des services transversaux ? (Par exemple : navette, poste de coordinateur.trice, politique documentaire...)

- OUI
 NON

Le budget d'acquisition documentaire est-il commun ?

- OUI
 NON



Réponses au quatre questions de qualification du réseau intercommunal	Types possibles de réseau intercommunal de bibliothèques
OUI/NON/OUI/OUI	Mutualisation des services informatiques et numériques, à l'exclusion du SIGB / Coordination ou services transversaux avec mutualisation du budget d'acquisition
OUI/OUI/OUI/NON	Mutualisation des services informatiques et numériques, à l'exclusion du SIGB / Coordination ou services transversaux sans mutualisation du budget d'acquisition
OUI/OUI/OUI/OUI	Mutualisation des services informatiques et numériques, dont SIGB / Coordination ou services transversaux avec mutualisation du budget d'acquisition
OUI/OUI/OUI/NON	Mutualisation des services informatiques et numériques, dont SIGB / Coordination ou services transversaux sans mutualisation du budget d'acquisition
OUI/NON/NON/NON	Mutualisation des services informatiques et numériques, sans SIGB commun
OUI/OUI/NON/NON	Mutualisation des services informatiques avec SIGB commun
NON/NON/OUI/NON	Coordination ou services transversaux, sans mutualisation du budget d'acquisition
NON/NON/OUI/OUI	Coordination ou services transversaux, avec mutualisation des budgets d'acquisition

A partir de la qualification du réseau, des blocs de questions portant spécifiquement sur les données du réseau sont créés dans le mini-rapport du réseau et des blocs sont retirés du rapport du lieu de lecture faisant partie d'un réseau.

Les blocs qui apparaissent dans le rapport du réseau et qui ne sont pas retirés du rapport du lieu sont **dupliqués** afin de permettre, par exemple, **de déclarer des données de personnel propres au réseau** (poste de coordination) et **les données de personnel propres à chaque lieu de lecture**.

Ainsi, une personne travaillant spécifiquement pour l'animation du réseau sera déclarée dans le rapport du réseau tandis que les personnes travaillant dans une bibliothèque en particulier seront déclarées dans le rapport du lieu de lecture.

Vous trouverez ci-dessous un descriptif détaillé des ces différentes possibilités de formulaires en fonction de la qualification du réseau.

Mutualisation des services informatiques et numériques, à l'exclusion du SIGB /
Coordination ou services transversaux avec mutualisation du budget d'acquisition

Blocs de questions présents dans le rapport portant spécifiquement sur les données du réseau	Blocs de questions retirés du rapport du lieu de lecture faisant partie de ce type de réseau
D5 (ressources numériques acquises)	H5 (actions hors de l'établissement)
E5 (services et ressources numériques produites par l'établissement)	
H1 (Partenariats avec des institutions)	
H5 (actions hors de l'établissement)	
H6 (actions de coopération)	
G1 (personnel)	
F1 (dépenses d'investissement)	
F2 (dépenses de fonctionnement)	
F3 (dépenses de fonctionnement)	
F5 (dépenses de fonctionnement)	
F7 (dépenses documentaire en fonctionnement et en investissement)	
F6 (Ressources propres et subventions)	
F8 (Achats de livres imprimés)	

Mutualisation des services informatiques et numériques, à l'exclusion du SIGB / Coordination ou services transversaux sans mutualisation du budget d'acquisition

Blocs de questions présents dans le rapport portant spécifiquement sur les données du réseau	Blocs de questions retirés du rapport du lieu de lecture faisant partie de type de réseau
D5 (ressources numériques acquises)	H5 (actions hors de l'établissement)
E5 (services et ressources numériques produites par l'établissement)	
H1 (partenariats avec des institutions)	
H5 (actions hors de l'établissement)	
H6 (actions de coopération)	
G1 (personnel)	
F1 (dépenses d'investissement)	
F2 (dépenses de fonctionnement)	
F3 (dépenses de fonctionnement)	
F5 (dépenses de fonctionnement)	
Partie du bloc F7 concernant le numérique (dépenses documentaires en fonctionnement et en investissement)	
F6 (Ressources propres et subventions)	

Mutualisation des services informatiques et numériques, dont SIGB / Coordination ou services transversaux sans mutualisation du budget d'acquisition

Blocs de questions présents dans le rapport portant spécifiquement sur les données du réseau	Blocs de questions retirés du rapport du lieu de lecture faisant partie de ce type de réseau
D5 (ressources numériques acquises)	C2 (catalogue)
E5 (services et ressources numériques produites par l'établissement)	H5 (actions hors de l'établissement)
H1 (partenariats avec des institutions)	
H5 (actions hors de l'établissement)	
H6 (actions de coopération)	
G1 (personnel)	
F1 (dépenses d'investissement)	
F2 (dépenses de fonctionnement)	
F3 (dépenses de fonctionnement)	
F5 (dépenses de fonctionnement)	
Partie du bloc F7 concernant le numérique (dépenses documentaires en fonctionnement et en investissement)	
F6 (Ressources propres et subventions)	
C2 (catalogue)	

Mutualisation des services informatiques et numériques, dont SIGB / Coordination ou services transversaux avec mutualisation du budget d'acquisition

Blocs de questions présents dans le rapport portant spécifiquement sur les données du réseau	Blocs de questions retirés du rapport du lieu de lecture faisant partie de ce type de réseau
D5 (ressources numériques acquises)	C2 (catalogue)
E5 (services et ressources numériques produites par l'établissement)	H5 (actions hors de l'établissement)
H1 (partenariats avec des institutions)	
H5 (actions hors de l'établissement)	
H6 (actions de coopération)	
G1 (personnel)	
F1 (dépenses d'investissement)	
F2 (dépenses de fonctionnement)	
F5 (dépenses de fonctionnement)	
Partie du bloc F7 concernant le numérique (dépenses documentaires en fonctionnement et en investissement)	
F6 (Ressources propres et subventions)	
F3 (dépenses de fonctionnement)	
F8 (Achats de livres imprimés)	
C2 (catalogue)	

Mutualisation des services informatiques et numériques, sans SIGB commun

Blocs de questions présents dans le rapport portant spécifiquement sur les données du réseau	Blocs de questions retirés du rapport du lieu de lecture faisant partie de ce type de réseau
D5 (ressources numériques acquises)	C2 (catalogue)
E5 (services et ressources numériques produites par l'établissement)	
Partie du bloc F7 concernant le numérique (dépenses documentaires en fonctionnement et en investissement)	
F1 (dépenses d'investissement)	
F2 (dépenses de fonctionnement)	
F5 (dépenses de fonctionnement)	

Mutualisation des services informatiques avec SIGB commun

Blocs de questions présents dans le rapport portant spécifiquement sur les données du réseau	Blocs de questions retirés du rapport du lieu de lecture faisant partie de ce type de réseau
D5 (ressources numériques acquises)	C2 (catalogue)
E5 (services et ressources numériques produites par l'établissement)	
Partie du bloc F7 concernant le numérique (dépenses documentaires en fonctionnement et en investissement)	
F1 (dépenses d'investissement)	
F2 (dépenses de fonctionnement)	
F5 (dépenses de fonctionnement)	
C2 (catalogue)	

Coordination ou services transversaux, sans mutualisation du budget d'acquisition

Blocs de questions présents dans le rapport portant spécifiquement sur les données du réseau	Blocs de questions retirés du rapport du lieu de lecture faisant partie de ce type de réseau
H1 (partenariats avec des institutions)	H5 (actions hors de l'établissement)
H5 (actions hors de l'établissement)	
H6 (actions de coopération)	
F1 (dépenses d'investissement)	
F2 (dépenses de fonctionnement)	
F5 (dépenses de fonctionnement)	
F6 (Ressources propres et subventions)	
G1 (personnel)	

Coordination ou services transversaux, avec mutualisation des budgets d'acquisition

Blocs de questions présents dans le rapport portant spécifiquement sur les données du réseau	Blocs de questions retirés du rapport du lieu de lecture faisant partie de ce type de réseau
H1 (partenariats avec des institutions)	H5 (actions hors de l'établissement)
H5 (actions hors de l'établissement)	
H6 (actions de coopération)	
F1 (dépenses d'investissement)	
F2 (dépenses de fonctionnement)	
F5 (dépenses de fonctionnement)	
F6 (Ressources propres et subventions)	
G1 (personnel)	
F7 (dépenses documentaires en fonctionnement et en investissement)	
F8 (Achats de livres imprimés)	